

Constructions modernes et emploi du bois

Autor(en): **Burger, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **83 (1932)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Constructions modernes et emploi du bois.

On travaille actuellement à l'agrandissement — par la construction d'une annexe — du bâtiment de physique de l'École polytechnique fédérale. A cet effet, on recourt presque exclusivement au béton armé, soit pour les planchers, les parois latérales et même les murs extérieurs. L'armature proprement dite de la maison ne contiendra pas la moindre miette de bois.

Mais si l'on étudie de près une telle entreprise, on est très surpris de constater néanmoins que ce ne sont pas les maçons qui ont la part principale dans les opérations, mais bien plutôt les charpentiers et menuisiers. Ceux-ci mettent sur pied le modèle complet, avec doubles parois de l'ensemble de l'immeuble. Quant aux maçons, ils sont ravalés presque complètement au rôle de manœuvres occupés à couler du béton. (Voir photos !)

Pour l'édification de l'ossature d'un tel palais moderne de béton ne sont employés, en somme, que des bois de faibles dimensions : madriers étroits, beaucoup de déchets de bois et perches d'échafaudage en constituent la plus grosse part. Les poutrelles sont employées comme porteurs lors de la mise en place des planchers bétonnés, ces porteurs distants d'un mètre environ et renforcés au moyen de contre-fiches. C'est ainsi que tout l'intérieur de l'édifice en formation est rempli d'une forêt de perches, tandis que planchers et parois latérales sont dessinés par une double garniture de planches. Et il se dégage, en somme, de la construction d'une telle maison moderne l'impression qu'elle réclame plus de bois que celle de beaucoup de maisons faites mi-bois mi-pierre.

Mais retenons d'abord que les bois ainsi employés sont de dimensions assez faibles. A supposer que les choses continuent à se développer dans le sens indiqué, il en résulterait infailliblement que le culte voué par beaucoup de forestiers, pendant de nombreuses décennies — ci et là avec quelque exagération — aux gros diamètres, ne saurait plus se justifier financièrement. Il ne faut pas oublier non plus qu'il s'agit, dans le cas qui nous occupe, essentiellement d'une utilisation temporaire du bois et non pas de son emploi à titre permanent. Sans doute, une telle utilisation entraîne une certaine part de consommation. On admet, à ce propos, dans la règle, que par suite d'usure et de remise au point pour des dimensions très variables, ces bois sont hors usage après avoir été utilisés trois fois.

Dans les constructions du génie civil, le bois tend de plus en plus à être dégradé : de matériel de construction qu'il était auparavant, il devient plutôt un outil. Cette modification a, dans le moment actuel, une certaine importance au point de vue de la politique forestière.

On sait que, depuis quelques mois, la Suisse est inondée de bois importés de l'étranger, soit du nord et de l'est. Ce fait a engagé quelques autorités cantonales à prendre des mesures pour se préserver

contre cette invasion, et venir en aide au marché national du bois. Elles ont ordonné — ou simplement exprimé un vœu dans ce sens — que, pour la construction de bâtiments publics, seuls pourraient être employés des bois indigènes.

Un architecte, ou un propriétaire, peut sans doute dicter à un entrepreneur le genre des matériaux à employer dans telle construction. Mais ce n'est pas dans les usages, et dans la pratique guère possible non plus, de prévoir au cahier des charges le genre et l'origine des outils à employer, ceux-ci faisant partie de l'inventaire permanent des objets appartenant à l'entrepreneur.

Ce sont là faits qu'il ne faut pas oublier et qui pourraient expliquer pourquoi les espoirs conçus par les autorités en cause n'ont pas conduit au résultat que l'on s'était plu à espérer. *H. Burger*

(Traduit par *H. B.*)

NOTICE DE LA STATION DE RECHERCHES FORESTIÈRES.

Quelques observations faites au cours d'un voyage d'études forestières dans le Sud de l'Angleterre.

Du 7 au 12 septembre 1931 a eu lieu, à Londres et environs, la 3^{me} session du comité directeur de l'Union internationale des stations de recherches forestières. Les organisateurs ayant eu l'heureuse idée de prévoir plusieurs excursions en forêt, les participants eurent ainsi la chance de faire la connaissance des conditions forestières de cette partie du Royaume-Uni.

Ce journal a renseigné ses lecteurs, à plusieurs reprises les années dernières, sur la forêt anglaise et la politique forestière de ce pays. On sait que, depuis la guerre, les choses de la forêt y ont beaucoup gagné en importance, que le gouvernement, en particulier, y voue un vif intérêt et y consacre de grosses sommes.

Ayant eu l'occasion d'étudier *de visu* quelques côtés du problème ainsi mis en vedette par les circonstances nées de la guerre, nous pensons intéresser nos lecteurs en faisant ici un bref rapport sur les péripéties de ce voyage.

Rappelons que le dit comité international de 7 membres est présidé par M. *Guinier*, directeur de l'Ecole forestière française de Nancy, son secrétaire général étant M. *Petrini*, assistant à l'Ecole forestière de la Suède, à Stockholm. On a déploré l'absence des délégués de la Pologne et de la Hongrie qui s'étaient fait excuser.

Il ne saurait être question de reproduire ici, même en résumé, la liste des questions abordées dans les séances du comité ou encore les décisions prises. Nous nous bornerons aux plus importantes.

L'échange de graines forestières entre les instituts se rattachant à l'Union, c'est là un des problèmes dont le Secrétariat général a le plus